



VILLE DU PRADET

Salles Municipales (Hors Espace des Arts)

Demande de mise à disposition ponctuelle

À retourner à associations@le-pradet.fr

Une salle sera le cas échéant attribuée en fonction de l'adéquation de la demande au règlement intérieur des salles municipales, des disponibilités et du nombre de personnes attendues.

NOM DE LA STRUCTURE :

NOM, PRENOM, FONCTION du demandeur :

ADRESSE :

TELEPHONE : 04 94 / 06

MAIL : @

DATE ET HORAIRES SOUHAITES

Le de à

OBJET PRECIS DE LA DEMANDE :

Nombre de personnes attendues :

« Je confirme l'exactitude des renseignements ci-dessus et m'engage à transmettre aux services municipaux tout changement éventuel intervenant entre la demande et la manifestation, si la salle est disponible à la date demandée et que la Mairie m'en donne la disposition. Je m'engage à **respecter le règlement intérieur que j'ai signé**. Toute dégradation du bien public ou attitude contrevenante à ce règlement engagera ma responsabilité ».

Fait à Le Pradet, le

**Signature du demandeur et
Cachet de la structure**

Visas – Ne rien inscrire

Cabinet	L'Elue
<input type="checkbox"/> Espace Jeunesse Le Pradet	<input type="checkbox"/> Salle des associations
<input type="checkbox"/> Centre d'animation	